

## Introduction

### Généralités

Selon Jean-François Bayart<sup>1</sup>, « Comprendre que les sociétés africaines sont « comme les autres », penser leur banalité, saisir leur spécificité, est d'ordre strictement historique. Voilà ce qu'un siècle d'« africanisme officiel » n'a guère facilité, quelle que soit la masse considérable de connaissances qu'il a rassemblées. L'image de l'Afrique qu'il a secrétée est aussi ambiguë que celle de l'« Orient » produite par l'« orientalisme » et dénoncée par un Saïd ou un Robinson. L'opinion publique occidentale est gorgée de stéréotypes qui, souvent, exhalent le racisme d'antan. L'aberration

---

1 Jean-François Bayart, politologue, qui fut de 1994 à 2000 le Directeur du Centre d'études et de recherches internationales, est un spécialiste de l'historicité du politique, de la sociologie politique comparée. Il mène ses travaux en particulier en Afrique sub-saharienne, en Turquie et en Iran. Il souligne que « En RDC... la reproduction de la classe dominante est impressionnante. Il y a dans ce pays une grande permanence des élites dominantes. On associe toujours le Congo à l'instabilité. Mais Mobutu est resté au pouvoir de 1965 à 1997, et les Kabila ont pris sa suite. »

fondamentale revient sans doute à ériger une africanité mythique, archétype en lequel se résoudra l'actualité événementielle, la configuration globale et le devenir des sociétés noires. Or l'Afrique n'est précisément pas le continent des idées simples. Des rives de l'océan Atlantique à celles de l'océan Indien, la diversité triomphe : climatique, physique, humaine, politique, économique, historique. Le rappeler, c'est pressentir déjà que les « pouvoirs africains » ne se conjuguent pas au singulier et qu'ils ont noué avec leurs sociétés des rapports complexes que défigurent inévitablement les différentes vulgates monistes. » (Bayart, J.-F., 1983). De son côté, Thomas Hodgking<sup>2</sup> a fait remarquer la nécessité d'étudier les caractères des diverses politiques coloniales pour comprendre les différentes expressions du nationalisme africain. En effet, le cadre dans lequel naît et se développe un mouvement nationaliste le conditionne et lui impose ses aspects caractéristiques (Hodgking, Th., 1956).

### **Spécificité de l'univers congolais**

Le Congo s'inscrit de manière exemplaire dans la réflexion de Jean-François Bayart. En effet, la spécificité de l'univers congolais tient à la fois de sa géographie, de son peuplement, de ses cultures, de son économie, de son histoire. La première image qui s'impose est de toute évidence celle du fleuve. Qu'il soit classé le deuxième du monde en ce qui concerne son débit, qu'il « rejette dans l'Atlantique 46.000 mètres cubes d'eau par seconde en moyenne, 60.000 en période de hautes eaux », que le bassin hydrographique (3.650.000 km<sup>2</sup>) en fasse une ressource importante dans un continent en déficit d'eau (Revue de l'Organisation de coopération et de développement OCDE, 2003), qu'il serve de moyen de communication malgré les ruptures de charge, qu'il fournisse leurs modes d'existence aux populations riveraines, ces contributions ne couvrent pas l'importance symbolique que le géographe Roland Pourtier appelle « la boucle majestueuse de son fleuve roi... Cent vingt-cinq ans d'une vie commune dans le même espace avec ses brouilles, ses drames violents mais aussi ses moments de grandeur, lorsque le Zaïre était perçu au début ses années 1970 comme une puissance émergente, ont nourri la mémoire collective donnant corps à une identité enracinée dans la carte mentale du bassin hydrographique.

---

2 L'historien britannique Thomas Hodgkin étudia en particulier l'évolution du nationalisme en Afrique ; il établit, par exemple, une typologie des partis politiques.

L'alchimie identitaire a fusionné temps et territoire. » (Pourtier, R., 2014). Pour Serge Mboukou, anthropologue, membre du laboratoire lorrain des sciences sociales, la valeur emblématique trouva un chanfre en la personne du président Mobutu décidé à construire l'unité du pays (Mboukou, 2010). « Désormais, la sacralité du fleuve est (devenue) une sorte de postulat. » (Mboukou, S., 2010). À côté de cette composante, de nombreuses autres peuvent être citées dont, par exemple, sa taille et, structurellement, son absence de centralité due à l'occupation par la forêt, ses frontières d'environ 11.000 km qu'entourent neuf États, son « patchwork ethnique », pour reprendre l'expression de Roland Pourtier, qui, bien que plusieurs groupes ne correspondent plus au sens anthropologique du terme, continuent à jouer un rôle important, étant donné la manipulation de ce type d'identité par la classe politique, son énorme potentiel minier qui suscite bien des envies de par le monde, le rôle économique important qu'il a joué à plusieurs occasions dans l'économie mondiale, notamment par le caoutchouc à l'époque léopoldienne, le cuivre ensuite, l'uranium durant la Seconde Guerre mondiale, le coltan aujourd'hui.

Mais la particularité de l'espace congolais est aussi sociale. Il est en même temps périphérique (le centre étant occupé par la forêt) et déséquilibré. De fait, les différentes zones économiques ne sont pas peuplées de façon homogène. Par exemple, la région cuprifère au sud du Katanga est habitée par divers groupes dont les Baushi, les Balamba, les Kaonde ; dans la zone diamantifère cohabitent les Lulua, les Baluba, les Lunda... (qui ont connu des conflits meurtriers). La multiplicité des groupes ethniques présents en RDC est telle qu'il est difficile d'en connaître le nombre exact. Les chiffres avancés sont de 250 pour les ethnies, de 450 pour les tribus, et pour ceux qui amalgament les deux, de 750. De plus, le problème est que la notion d'ethnie fait l'objet de nombreuses définitions. Néanmoins, elle est à considérer comme étant « le fondement de la référence identitaire ». Le professeur en sciences politiques à l'Université de Kinshasa, Paul-René Lohata Tambwe propose dès lors que les éléments à prendre en compte comme fondant un groupe ethnique sur le plan anthropologique sont : un territoire, une ascendance, une descendance commune dont « découle une même tradition, une langue, une culture, un nom et un sentiment d'appartenance. » (Lohata Tambwe, P.-R., 2014). L'éventail culturel couvrait et couvre, entre autres, les filiations matrilineaires ou patrilineaires, les systèmes politiques pluri-segmentaires ou centralisés, les modalités successorales, les

modes de vie des riverains, des paysans, des éleveurs, des artisans, des chamans, des guérisseurs, des sorciers... l'histoire, les légendes, les mythes... Or il y a peu de grandes ethnies ayant des systèmes politiques centralisés. Par exemple, une des plus grandes d'entre elles, les Mongo, qui s'étend au moins sur quatre des anciennes provinces, est gérée selon un système pluri-segmentaire, c'est-à-dire que l'autorité se situe au niveau des communautés socio-familiales. En conséquence, avant que les anthropologues aient analysé les structures des entités ethniques congolaises, les Européens les ont considérées comme étant atomisées, voire déstructurées, alors que la référence identitaire était bien l'ethnie du point de vue culturel et géopolitique. Le Katanga est de son côté l'aire des entités centralisées. À propos de ces systèmes, peut être citée l'ethnie des Bayeke gouvernée de façon autoritaire et extrêmement violente par un Chef reconnu comme tel, Msiri, (de son vrai nom Ngelengwe). Après avoir conquis une série importante de territoires, il installa sa résidence à Bunkeya. Il s'entoura d'une main-d'œuvre à son service et fit travailler les prisonniers faits pendant les guerres qu'il mena. Pour gérer et ravitailler cette ample population, il développa ses relations commerciales, ses caravanes parcourant le pays (Institution Royale Coloniale Belge, 1951). Mais dès les premiers contacts avec le colonisateur, les comportements des Congolais se modifièrent. De nouvelles obligations leur furent imposées, dont le portage et le travail forcé. Or, dans les premiers temps de l'exploitation des ressources naturelles, par exemple du cuivre, la main-d'œuvre devint déficitaire, les Congolais étant récalcitrants à travailler au service des colonisateurs ou fuyant le travail forcé. En conséquence, certaines entreprises, parmi lesquelles l'Union Minière du Haut Katanga (UMHK), firent appel à des Kasaiens puis à des Rwandais, ce qui ne fit qu'accentuer l'hétérogénéité locale. Il faut rappeler aussi la création des secteurs (rassemblements de plusieurs chefferies), qui ne fit qu'accroître cette hétérogénéité locale. Quant à la structure de l'administration mise en place, elle fut organisée de telle façon que les subdivisions, et en particulier les territoires dont les administrateurs étaient directement en contact avec les populations locales, furent également pluri-ethniques. D'une manière générale, cette situation fut à l'origine de tensions, de conflits entre autochtones et allochtones et de différends fonciers. L'urbanisation croissante créa un nouvel environnement multi-ethnique. La conséquence fut la renaissance des appartenances anciennes, étant donné que le monde citadin était devenu concurrentiel. Dès lors,

l'ethnicité changea de sens. René Lohata Tambwe note à ce sujet que les éléments définissant le concept d'ethnicité<sup>3</sup> sont devenus obsolètes. Selon lui aujourd'hui le terme s'applique à des groupes qui ne correspondent plus du tout à ce concept. « L'identification du moi se fait désormais par rapport à l'autre. » Il conclut en soulignant que « les luttes prétendument ethniques qui se sont déroulées au Congo depuis deux décennies et qui s'y déroulent encore n'ont rien à voir avec l'ethnicité au sens anthropologique du terme. Elles sont la conséquence des stratégies mises en œuvre par les candidats au pouvoir dans un environnement extrêmement compétitif. » (Lohata Tambwe, R., 2014). Par ailleurs il est à remarquer la faiblesse de la « classe moyenne » autochtone existant dans les villes. En fait, le commerce de gros et la plus grande partie du commerce de détail sont l'apanage des sociétés étrangères et des colons. Sont à citer la SEDEC (Société d'entreprise commerciale du Congo belge) appartenant au groupe Lever, l'Interfina appartenant au groupe de la Société générale. En outre, dans la mesure où un commerce de détail échappait à ces entreprises, il était souvent accaparé par des étrangers grecs, portugais, libanais au point que « portugais » devint une injure.

De plus, les Congolais furent exclus du gouvernement à quelque niveau que ce soit jusqu'à la veille de l'indépendance. C'est le 8 décembre 1957 qu'eut lieu la première élection publique au Congo, à savoir l'élection municipale dans trois villes, Kinshasa (alors Léopoldville), Lubumbashi (alors Élisabethville), Likasi (alors Jadotville). Le 4 janvier 1959 eurent lieu au suffrage universel les élections des conseillers municipaux et des membres des conseils de territoires dans les régions rurales. Du 11 au 22 mai 1960 eurent lieu les élections législatives, sénatoriales et provinciales. Pour rappel, la date de l'accession à l'indépendance est le 30 juin 1960. Faut-il s'étonner de ce que, aux yeux de l'opinion publique belge, l'indépendance du Congo fut accordée prématurément. Ou ne faut-il pas plutôt considérer que les gouvernements belges firent l'erreur

---

3 La notion d'ethnie a toujours posé problème. En témoigne les nombreuses définitions qui ont été proposées. Le politologue René Lohata Tambwe a fait le point à ce sujet dans un article intitulé *De la fausse conscience ethnique en RDC*. Il montre le rôle qu'a eu à ce sujet l'administration belge. La cartographie administrative qui d'ailleurs était souvent modifiée pour diverses raisons, ne répondait pas à la cartographie ethnique comme le souligne René Lohata Tambwe. Il étudie comment l'ethnie a évolué du fait des changements de l'environnement se modernisant. Pour lui il est « clair que les luttes dites *ethniques* sont la création des responsables politiques ».

de ne pas associer bien plus tôt et progressivement les Congolais à la gestion du pays. S'il faut encore le rappeler, c'est en 1955 en flamand, et en français un an plus tard, que parut le livre de Jef Van Bilsen : *Plan de trente ans pour l'émancipation de l'Afrique belge*, qui fit scandale à l'époque : comment oser publier une telle ignominie ? Il ne se trompait que d'environ un quart de siècle !